

Cessez-le-feu en Algérie

Le 19 mars 1962, les Accords d'Évian signés entre le gouvernement français et le gouvernement provisoire d'Algérie marquaient la fin officielle de la guerre, dont les victimes tombées ou disparues durant le conflit et les mois qui ont suivi la signature de l'accord, seront honorés lors d'une cérémonie à cette date.

La municipalité rendra hommage à la mémoire de toutes les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

DIMANCHE 19 MARS 2023

8 h 50 : rassemblement devant la Mairie

9 h 00 : départ du cortège – dépôt de gerbes

